



santé-social genève

Task Force « Formation initiale pour adultes – ASA | ASSC | ASE »

Groupe de travail métier – ASA

La séance a eu lieu le 31.03.2026 à OrTra santé-social de 09h à 11h

Personnes inscrites :

Dupraz Annick, Directrice des soins et RH, EMS Butini - *présente*
Boire Sandrine, Adjointe de direction de la Directrice des soins, HUG - *présente*
Brouillard Ludivine, Chargée de formation, HUG - *présente*
Deiana Carole, Coordinatrice des stages, Clinique La Colline - *excusée*
Dettwiler François, Directeur des soins, EMS Val Fleuri - *excusé*
Panel Gérald, Infirmier, EMS Butini - *présent*
Puslecki Coline, DRH et infirmière, Presti-services - *présente*
Uribe Fanny, Responsable de résidence et infirmière FPP, Foyer Handicap - *présente*

Réflexion sur les profils des personnes en formation :

Pour cet atelier, il a été demandé aux personnes présentes, réparties dans deux groupes, de réfléchir aux profils des candidat-e-s qui souhaitent intégrer une formation ASA, dans leur contexte institutionnel respectif.

Les profils identifiés ont ensuite été regroupés en 4 catégories :

- 1) Personne en reconversion ou ancienne formation HUG « ASA DEX » qui s'adressait aux techniciens ou employé-e-s de cuisine des HUG
- 2) Assistant-e technique en salle d'opération (ne peuvent pas faire toute une carrière au bloc donc penser à la reconversion à terme)
- 3) Auxiliaire de santé CRS ou Auxiliaire en accompagnement avec peu d'expérience et | ou problème de langue ; Autre Auxiliaire de santé issu-e de nouvelles formations, pour qui, en raison de l'arrivée récente de ces profils sur le marché du travail, il est impossible encore d'avoir un retour sur leurs compétences réelles
- 4) Auxiliaire de santé avec expérience ++ ; Aide-soignant-e (diplôme CH ou FR) avec bon niveau de français ; Aide médico-pédagogique française (AMP).

Réflexion sur les dispositifs de formation :

Après présentation des travaux préparatoires menés par le Pôle formation de l'OrTra, 2 propositions ont été retenues pour répondre aux différents besoins des profils analysés :

Formation longue

Durée : 18-24 mois à raison d'un bloc de 4 jours | mois qui permet de bien approfondir la théorie et avoir plus de temps pour la mise en pratique ensuite sur le terrain.

Objectifs : Passer en revue tous les domaines de compétences

Public : Personne prête à changer de posture professionnelle, en emploi, avec peu ou pas d'expérience dans le domaine visé

Points d'attention : Evaluation du niveau avant l'entrée en formation afin de valider un niveau de français minimum qui permette à la personne d'apprendre dans de bonnes conditions.

Formation courte

Durée : 9 mois à raison d'un jour | semaine (régularité)

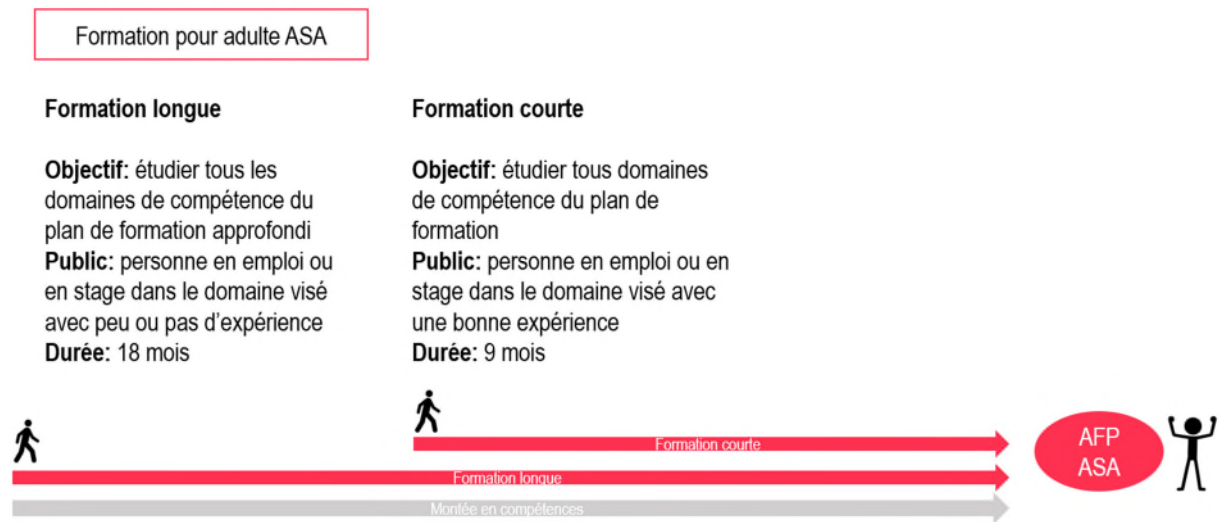
Objectifs : Approfondir les connaissances et se préparer à la procédure de qualification

Rue des Charmilles 28 – 1203 Genève – 022 328 11 41 – www.ortra-ge.ch



Public : Personne **en emploi, avec une solide expérience dans le domaine visé**

Points d'attention : être sur le terrain au moment de la formation afin de pouvoir transférer les connaissances et être prêt à s'investir dans une formation intensive. Prérequis à évaluer pour valider l'entrée en formation et le format (court)



Synthèse

Les candidat·e·s avec peu d'expérience ou un faible niveau de français (regroupé·e·s plus haut dans les catégories 1,2 et 3) sont des profils qui correspondent à la formation longue. Ce dispositif répond à un besoin de revoir toutes les compétences afin d'acquérir la posture professionnelle. De plus, une formation trop rapide n'est pas envisageable pour des personnes allophones.

Concernant les profils avec plus d'expérience et un meilleur niveau de français (regroupés en catégorie 4), la formation courte leur permettrait d'approfondir les compétences du métier en se basant sur leurs acquis professionnels.

Partage des différentes réflexions lors du groupe de travail

Un des points abordés concernait la capacité des institutions à former et à encadrer les apprenant·e·s. La diversité des formations demande une bonne connaissance de nombreux dispositifs et donc un encadrement différent. Le groupe soulevait la difficulté d'avoir de multiples dispositifs qui nécessitent une compréhension des formateur·trice·s pour adapter leur encadrement et demandait qu'une certaine « standardisation » soit conservée.

De plus, certaines institutions ne bénéficient pas de financement pour l'accompagnement des candidat·e·s. Il a été souligné la lourdeur de l'organisation d'un TPI à gérer par l'institution.

L'encadrement pour une personne avec expérience ou une personne en reconversion n'est pas du tout le même et il faut en tenir compte.

La demande du groupe de travail est donc de porter au GT finances la possibilité d'englober l'encadrement dans le financement.



santé-social genève

Concernant la possibilité d'e-learning, cela ne semble pas une proposition à retenir en soi, ou alors seulement sous la forme de travaux préparatoires et / ou de quiz. Par ailleurs, attention à l'accès aux moyens informatiques soulevé par certaines institutions pour ce type de profils.

Certains prérequis pour la formation raccourcie pourraient cependant être validés avant l'entrée en formation (par exemple par un MOOC).

En lien avec la réflexion sur la révision de l'ordonnance de formation (OrFo), le groupe mentionne différents aspects, à garder à l'esprit pour la prochaine révision d'OrFo :

- les publics accompagnés représentent de plus en plus d'accompagnement en santé mentale (Presti Services)
- le domaine 3 de l'OrFo en vigueur n'est (presque) plus applicable (Butini)
- les compétences en lien avec les violences deviennent quotidiennes (Foyer Handicap)